



**PRÉFET
DU HAUT-RHIN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vigilance Jaune - Canicule :

Activation du niveau 2 du plan canicule
«avertissement chaleur»

Colmar, le 30/07/2020

Météo-France annonce un pic de chaleur intense à partir de demain mais qui ne devrait pas perdurer au-delà de deux jours.

Le département du Haut-Rhin est placé en vigilance jaune - canicule à compter de ce jeudi 30 août 2020, 16h00.

Aujourd'hui, les températures maximales ont atteint localement 37°C.

Cette nuit, les températures restent relativement fraîches, descendant entre 15 et 20 °C.

Les températures atteindront leur niveau le plus élevé demain après-midi avec 35 à 38°C. Elles peineront à se rafraîchir dans la nuit de vendredi à samedi, descendant autour de 20°C.

La chaleur sera moins intense dans la journée de samedi (32 à 36°C au maximum) et les températures ne dépasseront pas 30°C dimanche, marquant la fin du pic de chaleur.

**Le préfet du Haut-Rhin active le plan canicule niveau 2 – avertissement chaleur.
Les mesures de veille sont renforcées et les acteurs sont pré-mobilisés.**

Le plan canicule définit au niveau local les mesures suivantes :

- La coordination de l'ensemble des acteurs intéressés par la prévention et la gestion du risque canicule ;
- La protection des personnes fragilisées ;
- L'organisation des établissements de santé et des professionnels de la santé ;
- L'information sur les conséquences sanitaires d'une vague de chaleur et les moyens d'y faire face ;

Le numéro vert Canicule Info Service (0800 06 66 66) est ouvert : un numéro gratuit (de 9h à 19h) pour obtenir des conseils de protection pour soi et son entourage.

Les recommandations sanitaires à suivre pour vous protéger et lutter contre les excès de chaleur sont les suivantes :

- maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets la journée, aérez la nuit s'il fait plus frais) ;
- buvez régulièrement et fréquemment de l'eau (1,5 l) sans attendre d'avoir soif, et continuez à manger normalement ;
- rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour (notamment le visage et les avants bras au moyen d'un brumisateuse ou d'un gant de toilette). Utilisez ventilateur et /ou climatisation si vous en disposez ;
- portez un chapeau et des vêtements légers si vous deviez sortir ;
- passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque, grandes surfaces...);
- évitez de sortir aux heures les plus chaudes (11h-21h) et de pratiquer une activité physique ;
- prenez régulièrement des nouvelles de vos proches, notamment des personnes âgées, souffrant de maladies chroniques ou isolées. Accompagnez-les dans un endroit frais ;
- appelez un médecin, en cas de malaise ou de troubles du comportement.

Tenez-vous informés de l'évolution des températures en consultant : www.meteofrance.com

Suivez les informations diffusées sur les comptes officiels :



Préfet du Haut-Rhin



@prefet68

**Bureau du protocole
et de la communication
interministérielle**

Service du Cabinet – Préfecture du Haut-Rhin
Tél. : 03 89 29 20 05 – 03 89 29 21 06 – 06 08 23 79 20 – 06 60 15 72 12
Mél. : pref-communication@haut-rhin.gouv.fr
Retrouvez nos publications sur Facebook et Twitter

Fortes chaleurs et canicule en période de COVID-19



Que risque-t-on au travail ?

Exposé à la chaleur, le corps transpire beaucoup pour se maintenir à la bonne température. Il y a un risque de déshydratation et de coup de chaleur.

Quelles précautions prendre ?

COMMENT AGIR EN TANT QU'EMPLOYEUR ?

- En aménageant si possible les horaires de travail pour éviter les heures les plus chaudes
- En mettant à disposition de l'eau potable à proximité des postes de travail. (bouteilles d'eau individuelles ou point d'eau avec gobelets, régulièrement désinfecté)



Boire beaucoup d'eau plusieurs fois par jour.



Être vigilant pour ses collègues et soi-même.



Protéger sa peau et sa tête du soleil.



Dès que l'on se sent mal, le signaler.



Respectez les gestes barrières afin d'éviter le port des masques en continu.

Consultez les recommandations du ministère du Travail, les Infos COVID et téléchargez le kit de communication : travail-emploi.gouv.fr

En cas de malaise ou de coup de chaleur, alerter un sauveteur secouriste du travail ou appeler le 15.

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit)
www.solidarites-sante.gouv.fr • www.inrs.fr • www.meteo.fr • #canicule



MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

Liberté
Égalité
Fraternité



VAGUE DE CHALEUR

Se rafraîchir en toute sécurité en période de COVID



Ventilation mécanique (VMC)

- ✓ Utiliser des filtres avec une bonne performance et bien les entretenir (exemple : filtres HEPA)
- ✓ Nettoyer et entretenir l'installation régulièrement
- ✓ Arrêter ou réduire le mode recyclage de l'air



Ventilateur

- ✓ A domicile, en l'absence de malade
- ✓ Seul dans une pièce en dehors du domicile
- X Dans les espaces clos collectifs même en l'absence de malades



Brumisateurs

- ✓ Brumisateur utilisé seul
- ✓ Brumisateur + ventilateur dans les espaces semi-clos ou ouverts en l'absence de flux d'air orienté vers des personnes
- ✓ Brumisateur + ventilateur dans les espaces clos si une seule personne présente dans la pièce



Climatisation individuelle ou collective

- ✓ Nettoyer et entretenir régulièrement les installations
- ✓ Utiliser des filtres ayant une bonne performance sanitaire (ex : HEPA) et correctement entretenus

Pour plus d'informations :
solidarites-sante.gouv.fr • meteo.fr • #canicule

Bureau du protocole
et de la communication
interministérielle

Service du Cabinet – Préfecture du Haut-Rhin
Tél. : 03 89 29 20 05 – 03 89 29 21 06 – 06 08 23 79 20 – 06 60 15 72 12
Mél. : pref-communication@haut-rhin.gouv.fr
Retrouvez nos publications sur Facebook et Twitter